

Le Pacte SFR pour les clients SFR Neuf Box

Découverte - Le guide de Cercle9.fr



De document est là pour vous informer concernant le "Pacte SFR". Nous allons vous présenter sommairement sur la base des informations diffusés sur Internet et par SFR les éléments constitutifs du pacte SFR dans son ensemble.

Ce pacte se compose de 4 thématiques "Fidélité", "Renouvellement", "Qualité" et "Flexibilité".

Le **Pacte Fidélité** constituant toutefois la grande nouveauté pour les clients Neuf et SFR Neuf Box.

Le pacte SFR

*Vous nous accordez votre confiance,
nous vous offrons toutes les possibilités*

Le pacte SFR comprend différentes thématiques :



Le Pacte Fidélité : SFR récompense votre ancienneté par un bonus annuel. Choisissez chaque année un bonus fidélité par année d'ancienneté. 2 ans = 2 bons etc...

Et dès 5 ans, chaque année bénéficiez de 5 bonus.

C'est un point qui vous permet de vous faire bénéficier d'avantages pour vous récompenser de votre fidélité. Une véritable nouveauté pour vous remercier en tant que fidèle client.

Une rubrique dédié est proposé sur votre espace client vous permettant de pouvoir bénéficier du pacte fidélité à l'adresse <http://www.sfr.fr/espace-client> (une fois connecté).

Le Pacte Renouvellement : SFR propose de bénéficier des mobiles nouvelles génération et des box ADSL dans les meilleures conditions.



Le Pacte SFR pour les clients SFR Neuf Box

Découverte - Le guide de Cercle9.fr

Quelle que soit votre formule, vous pouvez changer d'équipement au gré de vos besoins et de vos envies à des conditions avantageuses en fonction de votre ancienneté.

Pour cela vous disposez du service client joignable au 1077 mais aussi la rubrique "**Changer d'offre**" au sein de votre espace client sur <http://www.sfr.fr/espace-client> (une fois connecté).



Le Pacte Qualité : Garantir la meilleure qualité de service, SFR investit et innove en permanence.

Le meilleure et tout le service SFR avec l'assistance 48h & la clé Internet 3G de prêt pour les clients SFR Neuf Box.

Un réseau national mobile et haut débit pour assurer un service performant.

Le Pacte Flexibilité : SFR vous apporte des solutions pour mieux profiter des nouveaux usages mobile et internet.

Votre vie évolue, vos besoins changent et SFR s'engage à vous accompagner dans vos besoins dans une liberté de choix.

Changer de formule et de forfait, ajouter et modifier ses options en toute facilité.

Pour cela vous disposez du service client joignable au 1077 mais aussi la rubrique "**Changer d'offre**" au sein de votre espace client sur <http://www.sfr.fr/espace-client> (une fois connecté).



Ce programme concerne les abonnés ADSL, Fixe, et Clé Internet 3G+ et Mobile SFR. Les abonnés Télé 2, AOL, Club-Internet, Neuf Mobile non migrés ne sont pas concernés puisque le programme est proposé seulement sur l'offre SFR Neuf Box, SFR Mobile, et SFR Clé 3G+ (D'après le site lepactesfr.fr).

En savoir plus sur :

<http://www.lepactesfr.fr>

<http://www.sfr.fr>

Service client SFR Neuf Box au 1077.

<http://forums.cercle9.fr> pour vos questions.

Ce document est réalisé en toute objectivité et sans parti pris particulier pour SFR. Nous avons uniquement voulu exposer clairement le contenu du Pacte SFR. Si vous souhaitez émettre des avis positifs ou négatifs nos forums sont à votre disposition et nous viendront vous lire régulièrement.